



Index

Avis – Nettoyage du réseau d'aqueduc	2	Semaine de prévention des incendies	12
Avis public et informations élections 2025..	3 à 8	Écocentre mobile / collecte produits élec. .	13-14
Électeurs en herbes	9	Jour du Souvenir	16
MRC Haut-Saint-François	10	Activités	19-20
Informations municipales	11	Et bien plus...	

Prochain versement de taxes : 24 octobre 2025

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal : 11 novembre 2024 à 19 h

Nettoyage réseau aqueduc

IMPORTANT

AVIS - NETTOYAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Veuillez prendre note que la firme Aquatech procédera au nettoyage des conduites d'eau potable.

Pendant ces opérations, il est possible que l'eau du robinet soit colorée. Si c'est le cas, laisser le robinet ouvert jusqu'à ce que l'eau devienne plus claire. **Les opérations de drainage de réseau s'effectueront entre le 20 octobre et le 23 octobre 2025 selon les conditions climatiques. Ces travaux seront effectués de soir dès 17 h 30.**

Nous vous remercions de votre compréhension.

NOTICE - WATER SYSTEM CLEAN-UP

Please note that Aquatech will be cleaning the drinking water pipes.

During these operations, it is possible that the tap water is colored. If this is the case, leave the tap open until the water becomes clearer. **Drainage operations will take place between October 20 and October 23, 2025, depending on weather conditions. This work will be done in the evening from 5:30 p.m.**

We thank you for your understanding.



Route provinciale : 214

La route 214 est une route provinciale, donc c'est le ministère des Transports du Québec (MTQ) qui en a la responsabilité. La ville ne peut faire aucune intervention.

Faites le 511 pour signaler un incident, pour formuler une plainte ou pour toute autre question.

Vous pouvez aussi appeler au bureau de Cookshire-Eaton au 819-875-3348.

<https://www.quebec511.info/fr/default.aspx>





Avis public du scrutin

Ville de Scotstown

Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, Monique Polard, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale.

1. Un scrutin sera tenu.
2. Voici les personnes candidates aux divers postes.

Poste de mairesse :

- Sonia Cloutier
- Sylvie Dubé

Poste de conseillère ou conseiller : numéro de poste 3

- Christophe Morassut
- Nadine Pesant

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates, aux heures et aux lieux ci-dessous.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Pour les sections de vote : 1 et 2 Lieu : École Saint-Paul, 67, rue de Ditton, Scotstown

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

Pour les sections de vote : 1 et 2 Lieu : École Saint-Paul, 67, rue de Ditton, Scotstown

4. Le recensement des votes aura lieu le 2 novembre 2025 vers 21 h à l'adresse suivante : École Saint-Paul, 67, rue de Ditton, Scotstown.
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0

Téléphone : 819-560-8433, poste 101

Signature



Présidente ou président d'élection

Lieu : Scotstown

Le : 4 octobre 2025

AVIS PUBLIC
du résultat de l'élection à la fin des mises en candidatures
le 2025-10-03

Date du scrutin

Ville de Scotstown

2025-11-02
Année Mois Jour

Après avoir pris connaissance des résultats à la fin des mises en candidatures,

Monique

Polard

Prénom

Nom

présidente d'élection, annonce, par cet **AVIS PUBLIC**, que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes mentionnés ci-dessous.

Poste	District, quartier ou poste (nom ou numéro)	Nom de la personne proclamée élue par acclamation le 2025-10-03
Maire(sse)		
Conseiller(-ère)	Siège # 1	Chantal Warren
Conseiller(-ère)	Siège # 2	Christian Pelletier
Conseiller(-ère)	Siège # 4	Marie-Josée Burt
Conseiller(-ère)	Siège # 5	Martin Valcourt
Conseiller(-ère)	Siège # 6	Guyline Robert

SIGNATURE

Scotstown

Donné à

Municipalité

le

2025-10-07

Année Mois Jour

Monique Polard

Présidente ou président d'élection

Avis public de révision de la liste électorale

INFORMATION IMPORTANTE

Municipalité : Ville de Scotstown

Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, Monique Polard, présidente d'élection annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

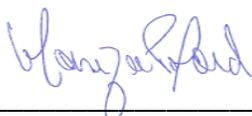
1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 2025-10-03. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
 - De plus, le 2025-11-02 vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
4. **Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiquées ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.**
Adresse : 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0
Jours et heures : 14 octobre, de 17 h à 20 h ET 16 octobre, de 13 h à 16 h
5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0 - Téléphone : 819-560-8433, poste 101

Signature



Présidente d'élection

Lieu : Scotstown

Date : 2025-10-04

Ville de Scotstown

Élections générales municipales
du 2 novembre 2025

VOTRE DOMICILE N'EST PAS SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ OU DANS LA MRC ?

Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité ou dans la MRC depuis le 18 septembre 2025 ou avant.

Vous pourriez avoir ce droit si vous êtes, par exemple :

- Propriétaire d'un immeuble à logements ;
- Copropriétaire d'un chalet ou d'une résidence secondaire ;
- Locataire d'un local commercial.

Pour avoir le droit de voter, vous devez avoir 18 ans ou plus le jour de l'élection et avoir la citoyenneté canadienne le 2 novembre 2025. De plus, vous ne devez pas avoir perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle ni être privé de vos droits électoraux à cette date.

Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre une demande d'inscription à la liste électorale municipale, à la liste électorale de la MRC ou à la liste référendaire.

COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE

- Si vous êtes propriétaire unique d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, remplissez le formulaire SMR-9.2, ci-joint ;
- Si vous êtes copropriétaire d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise, désignez une seule personne, parmi le groupe, qui sera inscrite sur la liste et remplissez le formulaire SMR-9.1, ci-joint.

Vous devez transmettre le formulaire à l'adresse indiquée plus bas.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente ou le président d'élection.

* Pour que la demande soit valide pour l'élection de 2025, la municipalité doit la recevoir au plus tard le dernier jour fixé pour présenter une demande de modification devant la commission de révision. La présidente ou le président d'élection précisera cette date au cours des prochains mois.

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Monique

Polard

Prénom

Nom

Adresse postale

101, chemin Victoria Ouest

Scotstown

J0B 3B0

Numéro d'immeuble et nom de voie

App.

Municipalité

Code postal

819-560-8433

101

Numéro de téléphone

poste

SM-8-VF (24-12)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 55.2

Élections municipales 2025 - Autre option pour voter

Vote itinérant

Vous pouvez faire une demande pour voter à votre domicile si vous êtes à mobilité réduite ou si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé.

Si vous êtes admissible à ce service, des membres du personnel électoral se rendront à votre domicile afin que vous puissiez exercer votre droit de vote.

Votre proche aidante ou proche aidant pourrait aussi voter par la même occasion s'il est inscrit dans la même section de vote que vous sur la liste électorale. Communiquez avec votre présidente d'élection pour en savoir plus : téléphone : 819-560-8433, poste 101 ou par courriel : ville@scotstown.ca

Faire une demande de vote itinérant

1. Vérifiez votre inscription sur la liste électorale

Consultez l'avis transmis par votre municipalité pour vérifier si votre nom est sur la liste électorale à votre adresse actuelle (celle de votre domicile, du centre, de la résidence ou de l'établissement dans lequel vous résidez).

Vous pouvez aussi communiquer avec la présidente d'élection pour vérifier votre inscription.

Cette vérification est importante, parce que vous devez être inscrite ou inscrit sur la liste électorale pour pouvoir voter. Le jour de l'élection, vous ne pourrez pas vous inscrire ni faire de changement d'adresse.

2. Faites une demande à votre présidente d'élection

Vous avez deux options pour faire votre demande de vote itinérant.

- Communiquez avec votre présidente d'élection : ville@scotstown.ca
- Remplir le formulaire d'inscription pour le vote itinérant disponible dans votre centre d'hébergement, dans votre résidence ou dans votre établissement de santé et le faire parvenir dans les délais prévus par votre municipalité.

Si vous devez vous inscrire sur la liste électorale ou si vous devez effectuer un changement d'adresse, joignez à votre demande une photocopie de deux documents contenant les renseignements suivants :

- Votre nom et votre date de naissance (certificat de naissance, carte d'assurance maladie, passeport, etc.);
- Votre nom et votre adresse (attestation du centre d'hébergement ou de l'établissement dans lequel vous résidez, facture de téléphone ou d'électricité, etc.);

3. Prenez en note le jour et l'heure de votre rendez-vous

La présidente d'élection vous confirmera à quel moment les membres du personnel électoral se rendront à votre domicile, à votre chambre ou à votre appartement pour vous permettre de voter. Notez-le à votre agenda.

Formulaire pour déposer une demande :

- Date limite pour déposer une demande : 21 octobre 2025 à 16 h 30 : [Formulaire pour une demande](#).

Élections municipales

du 2 novembre

**Nouveauté pour
le vote itinérant**



Élections municipales 2025

RECHERCHE : PERSONNEL ÉLECTORAL

En temps opportun, le bureau de la Présidente d'élection de la Ville de Scotstown procédera à l'embauche de plusieurs personnes qui travailleront à la Commission de révision de la liste électorale (14 et 16 octobre 2025) ainsi que le jour du scrutin (2 novembre 2025). Certains postes devront également être pourvus pour les activités entourant le vote par anticipation.

Avantages

- Travaillez près de chez vous;
- Choisissez parmi différents postes, selon vos préférences et votre expérience;
- Profitez d'une formation payée.

Profil recherché

- Avoir 16 ans et plus;
- Avoir un bon jugement;
- Avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Avoir de la facilité à lire, comprendre et appliquer des instructions;
- Avoir de l'entregent;
- Avoir le sens de l'accueil et le souci d'offrir un bon service à la clientèle.

Ce que ça implique : suivre une formation rémunérée en présentiel et vous présentez lors des journées pour lesquelles votre candidature a été retenue.

Par ailleurs, les personnes souhaitant faire partie de l'équipe du personnel électoral peuvent déjà s'adresser à la Présidente d'élection afin de signifier leur intérêt, par téléphone au 819-560-8433, poste 101 ou par courriel à : ville@scotstown.ca

Les postes suivants seront à combler : Membres de la commission de révision de la liste électorale, Scrutateur(-trice), Secrétaire de bureau de vote et membres de la table de vérification de l'identité des électeurs.

[Formulaire pour travailler aux élections municipales 2025](#)

Informations supplémentaires :

Dates pour le travail de la Commission de révision :

➤ **Jours et heures :** 14 octobre, de 17 h à 20 h ET 16 octobre, de 13 h à 16 h

Date pour les postes de scrutateur et secrétaire de bureau de vote et membres de la table de vérification de l'identité des électeurs :

➤ **2 novembre 2025 de 10 h à 20 h (le personnel doit arriver 1 heure avant le début et il faut ajouter le temps pour procéder au compte des votes : environ 1 h – 1 h 30).**

Élections Québec

La grève à Postes Canada perturbe la livraison des documents d'information liés aux élections municipales du 2 novembre. Pour voter, vous n'avez pas besoin d'avoir ces documents en main. Vous devez seulement apporter l'une des pièces d'identité acceptées.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale provinciale:

https://www.electionsquebec.qc.ca/voter/verifier-son-inscription-a-la-liste-electorale/?fbclid=IwY2xjawNRBCNleHRuA2FlbQIxMABicmlkETFHbnZFYkp0aDlYeDIQeWNEAR4l83igjOCx1fFs5uzr_CcXcuubgwqAzie-QL31iRaUII59HFvIF0IRlmISeA_aem_Ud76_jkqfITgEAkNCyX_jw

Si vous êtes inscrit(e) sur cette liste, vous l'êtes probablement aussi sur celle de votre municipalité. Si vous devez vous inscrire ou modifier votre inscription, informez-vous auprès de votre municipalité.

Élections 2025 – Électeurs en herbe à Scotstown

Les jeunes électeurs en herbe à Scotstown – Vivez la démocratie en famille !



À l'occasion des élections municipales du 2 novembre 2025, la Ville de Scotstown est fière d'annoncer sa participation au programme **Électeurs en herbe**, une initiative ludique et éducative qui permet aux jeunes de 3 à 12 ans de découvrir le processus électoral en toute simplicité.

Grâce à Élections Québec, ce programme, déployé à travers le Québec, propose une immersion dans une simulation électorale adaptée aux enfants. Deux volets sont offerts : l'un destiné aux écoles et aux organismes, et l'autre aux **petits bureaux de vote**, installés dans les lieux de scrutin le jour des élections.

📍 La Ville de Scotstown a été retenue comme plusieurs municipalités pour participer à ce programme et un petit bureau de vote accueillera les enfants qui accompagnent leurs parents au bureau de vote. Ils pourront eux aussi « voter », en répondant à une question spécialement conçue pour eux. Ce geste symbolique leur permet de s'initier à l'exercice du droit de vote et de comprendre l'importance de la participation citoyenne.

👨‍👩‍👧 Le programme s'adresse principalement aux enfants de 3 à 12 ans, mais reste ouvert à tous les jeunes de moins de 18 ans désireux de vivre l'expérience. Une belle occasion de partager un moment démocratique en famille et de semer les graines de l'engagement citoyen dès le plus jeune âge.

🗳️ Le 2 novembre, faites de votre passage au bureau de vote une activité familiale enrichissante. Ensemble, cultivons l'avenir de notre démocratie !

Question : Les enfants pourront répondre à la question ci-dessous.

Qu'est-ce que tu aimes le plus dans ta ville?

- a. Les parcs
- b. Les installations sportives
- c. Les bibliothèques
- d. Les activités

Accompagnez vos enfants aux petits bureaux de vote !



COMMUNIQUÉ À LA POPULATION

Objet : Grève de Postes Canada – Avis aux électrices et électeurs

La grève de Postes Canada affecte présentement nos démarches pour transmettre aux électrices et électeurs l'avis d'inscription ou l'avis d'absence d'inscription sur la liste électorale municipale.

Afin de vous assurer que vous êtes bien inscrit, nous vous invitons en priorité à :

1. **Consulter le lien d'Élections Québec** disponible sur le site Internet de la MRC du Haut-Saint-François.

Vous pouvez également :

2. **Téléphoner au (819) 560-8400 poste 0** en mentionnant les informations suivantes :
 - Prénom et nom
 - Adresse
 - Date de naissance
3. **Vous présentez en personne** au bureau de la MRC du Haut-Saint-François pendant les heures d'ouverture de celui-ci.
4. **Après vérification, si vous n'êtes pas inscrits ou si vous avez des modifications à faire**, vous devez présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction à la commission de révision à l'adresse, aux jours et aux heures suivants. Si vous effectuez une demande d'inscription, vous devez indiquer l'adresse du domicile précédent de la personne concernée. Vous devez aussi présenter deux documents; l'un doit mentionner le nom et la date de naissance de cette personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

Votre domicile n'est pas dans la Municipalité?

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise, vous devez vous adresser à la présidente d'élection pour effectuer une demande d'inscription. Si vous êtes copropriétaire, cooccupante ou cooccupant, vous devez produire une procuration auprès de la présidente d'élection.

101, chemin Victoria Ouest, Scotstown
14 octobre entre 17h00 et 20h00 ou
16 octobre entre 13h00 et 16h00

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre vigilance afin de faciliter le bon déroulement du processus électoral.

À Cookshire-Eaton, le 7 octobre 2025.

Rémi Vachon
Président d'élection


Élections municipales

Informations municipales

Halloween 2025

🍬 Halloween à Scotstown : Une tradition adaptée pour la sécurité et le plaisir de tous 🍬

Depuis plusieurs années, la collecte des friandises à l'Halloween à Scotstown s'harmonise avec la journée d'activités organisée par le comité des Loisirs Hampden-Scotstown. Cette initiative, soutenue par le conseil municipal, vise à offrir une expérience familiale sécuritaire où enfants et parents peuvent profiter des festivités en plein jour, dans une ambiance conviviale.

Cette année encore, le conseil municipal a pris en compte les nombreuses opinions reçues concernant la date de la collecte des friandises. Après mûre réflexion lors de la dernière séance, il a été décidé que celle-ci aura lieu le samedi 25 octobre 2025, en concordance avec la programmation déjà établie par le comité des Loisirs.

Nous remercions tous les citoyens pour leur engagement et leur participation à cette belle tradition. 🎉

Changement au poste d'inspecteur en bâtiment

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 2 octobre dernier, les membres du conseil ont pris acte de la démission de Monsieur Mathieu Théoret, inspecteur en bâtiment en poste depuis janvier 2025. Le conseil tient à exprimer ses sincères remerciements à Monsieur Théoret pour son engagement et les services rendus au cours des derniers mois.

Afin d'assurer la continuité des suivis et du traitement des dossiers en cours, des démarches sont actuellement en cours pour recruter une nouvelle personne à ce poste dans les plus brefs délais. Des informations complémentaires seront communiquées aux citoyens dès que possible.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Abri d'auto temporaire

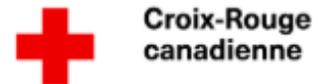
La Ville de Scotstown avise ses citoyens que selon le règlement 346-06, article 6.10.1 :

Les abris temporaires sont autorisés du premier (1^{er}) novembre d'une année au quinze (15) avril de l'année suivante. Les abris temporaires doivent être localisés à au moins soixante centièmes de mètre (0,60 m) d'un trottoir et jamais à moins de trois mètres (3 m) du pavage de la rue.



Programme d'appels amicaux

Le programme, gratuit et sécuritaire, jumelle des personnes de 18 ans et plus avec des bénévoles de la Croix rouge dûment formés qui communiqueront régulièrement avec elles pour, entre autres, prendre de leurs nouvelles, leur offrir du soutien émotionnel et, au besoin, les référer vers des ressources du milieu.



Le Programme d'appels amicaux est sécuritaire, facilement accessible et gratuit partout au Canada. Pour vous inscrire, cliquez ci-dessous ou composez sans frais le 1 833 979-9779 du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

https://www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/soins-a-domicile-et-soins-de-sante-au-canada/programme-d-appels-amicaux?fbclid=IwY2xjawM3OjNleHRuA2FlbQlXMQABHhc3K-uVG8yCJsmTTvppZerm4oPOJaSUEffglBaNYnFVjazrmzKum2innbkf_aem_5hnAUeSqf40N_rDSWhPANQ

La Semaine de la prévention des incendies se déroulera du 5 au 11 octobre 2025.

Chaque année au Québec, les incendies, c'est en moyenne :

- 4 951 maisons endommagées (13 maisons chaque jour);
- 308 personnes blessées;
- 27 000 personnes évacuées.

Près de **48 % des incendies** qui se produisent dans les maisons sont liés à une **distraction ou à une erreur humaine**.



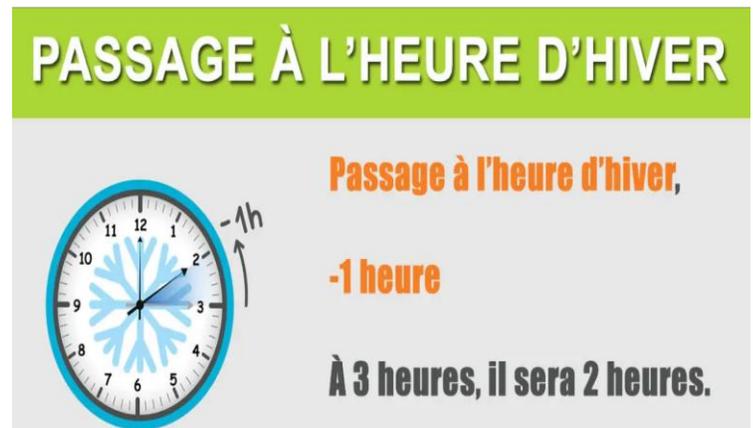
Une mauvaise utilisation des appareils électriques et un manque d'entretien de vos installations peuvent causer un incendie. Les appareils électriques et l'équipement de distribution d'électricité constituent la source de chaleur des incendies pour plus de 23 % des bâtiments résidentiels endommagés. Parmi les victimes d'incendie, **67 % sont âgées de plus de 60 ans**. Si vous êtes une personne aînée ou un proche d'une personne aînée, assurez-vous d'être particulièrement vigilant.

La connaissance et l'adoption des comportements sécuritaires aident à améliorer la sécurité de tous.

On recule 1'heure dans la nuit du 1er au 2 novembre 2025

L'automne se fait déjà sentir, ce qui signifie qu'il faut se préparer à ajuster les aiguilles de sa montre. Le traditionnel changement d'heure nous fera gagner une heure de sommeil.

En effet, c'est dans la nuit du 1er au 2 novembre 2025 que la majeure partie du Québec reculera l'heure à sa montre pour gagner une heure de sommeil vers 2h, retombant sur l'heure normale de l'Est, soit UTC-5.



Le changement d'heure est le moment idéal pour vérifier vos avertisseurs de fumée et en remplacer les piles, une habitude recommandée par les services de sécurité incendie du Québec pour assurer leur bon fonctionnement. Il faut aussi s'assurer que le détecteur lui-même n'a pas dépassé sa durée de vie de 10 ans, tester l'appareil en appuyant sur le bouton test, et vérifier la date de fabrication indiquée sur l'appareil.





Afin d'atteindre une gestion intégrée et responsable des matières résiduelles, la Ville de Scotstown offre un service d'écocentre mobile pour les résidents de Scotstown.

C'EST GRATUIT !

L'écocentre mobile aura lieu au garage municipal au 21 rue Osborne, samedi 18 octobre de 9h à 14h
L'évènement s'adresse aux citoyens de Scotstown.

Une preuve d'adresse et une carte d'identité seront exigées sur place.

À NOTER : il est interdit de vous présenter au garage municipal en dehors des dates et heures d'ouverture de l'écocentre.

Les employés municipaux seront présents pour vous diriger aux bons endroits de dépôt :

2 conteneurs seront sur place : 1 conteneur pour les déchets encombrants :

1 conteneur pour le bois seulement (naturel, peint ou traité)

Le garage municipal est un point de dépôt pour les produits suivants :

- **Huile et Peinture usées** (résidentielle seulement)
- **Pneus** (automobile ou camionnette, sans jante)
- **Appareils électroniques** (ordinateur, téléviseur, clavier, cellulaire, etc.)
- **Styrofoam** (styromousse)

COLLECTE DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES DÉSUETS

**SAMEDI 18 octobre 2025
DE 9 H À 14 H**



Programme géré par l'ARPE-Québec

En collaboration avec le programme Recycler mes électroniques^{md} de l'ARPE-Québec :

<https://www.recyclermeselectroniques.ca/qc/>, la Ville de Scotstown organise une collecte spéciale qui aura lieu samedi 18 octobre 2025 de 9 h à 14 h au garage municipal de Scotstown, au 21, rue Osborne, afin de ramasser les produits électroniques désuets, et ce, gratuitement.

Tous les produits électroniques recueillis, comme les téléviseurs, les écrans, les ordinateurs et plus encore, seront pris en charge par l'ARPE-Québec, puis acheminés chez des entreprises approuvées, conformes aux normes en vigueur au Canada, pour être recyclés de façon sûre et sécuritaire, sûre et écologique. Pour la liste complète des produits acceptés, visitez :

<https://www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler/>

(voir la suite sur la page suivante)

Quoi recycler?



Ordinateurs portables

Portables, blocs-notes, tablettes électroniques, miniportables, mini-ordinateurs.



Ordinateurs de bureau

Ordinateurs de bureau (y compris ceux faisant office de serveurs), terminaux d'ordinateur, clients-serveurs légers, serveurs de bureau ou en tour.



Périphériques d'ordinateur et de console de jeu vidéo

Claviers, souris, pavés, lecteurs multimédias, routeurs/modems, disques durs externes, manettes de jeu vidéo, contrôleurs de consoles de jeu vidéo.



Dispositifs d'affichage

Téléviseurs, écrans d'ordinateur, écrans de télévision en circuit fermé, ordinateurs tout-en-un, tablettes graphiques avec écran > 10 po, dispositifs d'affichage portables > 10 po.



Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques

Téléphones conventionnels avec ou sans fil, téléphones à haut-parleurs ou de conférence, répondeurs téléphoniques à cassette ou numériques.



Appareils cellulaires et téléavertisseurs

Téléphones cellulaires, téléphones intelligents, assistants numériques personnels à écran tactile, terminaux mobiles, téléavertisseurs.



Imprimantes de bureau, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau

Appareils de bureau, y compris : imprimantes avec station d'accueil pour appareils photo, imprimantes d'étiquettes, de code-barres et de cartes, imprimantes thermiques, numériseurs de cartes professionnelles, de chèques et de diapositives.



Systèmes audio/vidéo portables/personnels

Radios AM/FM/par satellite, radios-réveils, chaînes stéréo, magnétophones/enregistreurs, lecteurs/enregistreurs de disques, lecteurs MP3, stations d'accueil pour baladeurs et téléphones intelligents, haut-parleurs, écouteurs et microphones, appareils photo et cadres numériques, caméras vidéo/web, lecteurs de livres électroniques, systèmes de jeu vidéo, systèmes de localisation (GPS).



Systèmes audio/vidéo non portables

Appareils énumérés à la catégorie précédente en version non portable, magnétoscopes (VCR), projecteurs vidéo/numériques, enregistreurs vidéo numériques (DVR) et personnels (PVR), récepteurs numériques câbles et satellites/décodeurs, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, consoles de jeu vidéo.



Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules

Composants audio/vidéo et de localisation du marché secondaire pour véhicules, y compris : radios et lecteurs de DVD, CD ou cassettes, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, haut-parleurs, systèmes de lecteurs vidéo, dispositifs d'affichage vidéo, caméras de vision arrière, systèmes de localisation autonomes ou conçus pour être enchâssés.



Ensembles de cinéma maison

Équipement audio/vidéo de cinéma maison vendu sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine et où figure un seul code-barres.

Consultez la liste complète des produits acceptés sur notre site Web.

Ce que nous faisons

Assurer notre avenir passe par le recyclage des produits électroniques en fin de vie utile. Voilà pourquoi l'ARPE, un organisme à but non lucratif piloté par l'industrie, veille à ce que plus de 15 millions d'appareils évitent les sites d'enfouissement au pays chaque année.

DE PLUS, NOUS NOUS ASSURONS :

- que les produits électroniques désuets ne sont pas exportés illégalement ou manipulés par des recycleurs négligents;
- que de précieuses ressources soient récupérées et recyclées, puis réinsérées dans la chaîne de fabrication.



Trouvez le point de dépôt officiel près de chez vous :

recyclerMESelectroniques.ca/qc

Offre d'emploi – Chauffeur(se) de camion 10 roues (Classe 3)

Le Service de collecte de l'Est, en collaboration avec la Ville de Scotstown, recherche un(e) chauffeur(se) de camion à chargement latéral pour la collecte des ordures, du recyclage et du compost dans plusieurs municipalités de la région.

 Poste sur appel – idéal pour compléter un emploi ou un projet personnel  Municipalités desservies : Chartierville, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton et Scotstown

Responsabilités :

- Inspection et conduite sécuritaire du camion
- Collecte des matières résiduelles, recyclables et organiques
- Tâches générales selon les besoins du service

Profil recherché :

- Permis de conduire Classe 3 avec mention FM / Expérience en conduite de camion à chargement latéral
- Bonne forme physique et autonomie / Sens de l'orientation et rigueur dans les rapports journaliers
- Connaissances mécaniques de base (atout)

 Entrée en poste : Immédiate  Salaire : Compétitif, selon l'expérience  Diplôme : Non requis, mais minimum 1 an d'expérience

Informations complètes sur le site web de la ville : <https://scotstown.net/offres-demploi-2/>

 Envoyez votre candidature à : Ville de Scotstown – Service de collecte de l'Est, 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0  ville@scotstown.ca |  819-560-8433, poste 101

Ministère de la Sécurité publique du Québec

Chaque année, le Québec est secoué par des centaines de petits tremblements de terre. Mais si la secousse était plus forte, que feriez-vous?

**Le jeudi 16 octobre,
joignez le mouvement.**

À 10h16 :

-  Baissez-vous
-  Abritez-vous
-  Agrippez-vous

L'an dernier, près de 57 millions de personnes dans le monde ont participé à cette simulation.

Pour vous inscrire, visitez grandesecousse.org

Ne soyez pas pris au dépourvu. Participez!

[Grande Secousse du Québec](http://GrandeSecousse.org)



Je participe!

Baissez-vous + Abritez-vous + Agrippez-vous

BAC
Bureau d'Évaluation
du Canada

ASCQ

16 octobre 2025

La Grande
secousse
du Québec

GrandeSecousse.org

JOUR DU SOUVENIR - 8 novembre 2025



Services commémoratifs et campagne du coquelicot Honorer le souvenir à Scotstown et à Bury

La filiale 48 de la Légion royale canadienne convie la population aux **services commémoratifs du samedi 8 novembre 2025**, afin de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont servi le Canada avec courage et dévouement.

🕒 **À 10 h 30**, une cérémonie se tiendra au cénotaphe de **Scotstown**.

🕒 **À 14 h**, une seconde cérémonie aura lieu devant le centre communautaire **Armory, à Bury**.

Comme chaque année, les cérémonies se dérouleront **à l'extérieur**, si les conditions météorologiques le permettent. Des places assises seront disponibles à l'intérieur pour les personnes qui ne peuvent rester debout. La communauté est chaleureusement invitée à y assister.

🧑‍🦺 Pourquoi porter le coquelicot ?

Du dernier vendredi d'octobre jusqu'au 11 novembre, le coquelicot est porté en signe de respect et de reconnaissance envers les 1 17 000 Canadiens et Canadiennes qui ont consenti le sacrifice ultime au service de leur pays.

Les membres de la Légion vendent des coquelicots et des couronnes pour perpétuer leur mémoire. Les fonds recueillis permettent à la Légion de soutenir les anciens combattants et leurs familles, en leur offrant des services essentiels et en veillant à ce qu'ils soient traités avec la dignité qu'ils méritent.

🧑‍🦺 En portant un coquelicot ou en déposant une couronne, vous honorez le passé et soutenez le présent. C'est un geste simple, mais porteur de sens, qui témoigne de notre gratitude envers ceux et celles qui ont servi.

Valerie MacLeod, Présidente de la campagne du coquelicot, filiale 48
819-872-3642

Commemorative Services and Poppy Campaign – Honouring Remembrance in Scotstown and Bury

Branch 48 of the Royal Canadian Legion invites the public to attend **commemorative services on Saturday, November 8, 2025**, to honour the men and women who served Canada with courage and dedication.

🕒 **At 10:30 a.m.**, a ceremony will be held at the **Scotstown cenotaph**.

🕒 **At 2:00 p.m.**, a second ceremony will take place at the **cenotaph in front of the Armory Community Centre in Bury**.

As in previous years, the ceremonies will be held **outdoors**, weather permitting. Indoor seating will be available for those unable to stand. The community is warmly invited to attend.

🧑‍🦺 Why wear a poppy?

From the last Friday in October until November 11, the poppy is worn as a symbol of respect and remembrance for the 117,000 Canadians who made the ultimate sacrifice in service to their country.

Legion members sell poppies and wreaths to help preserve their memory. The funds raised ensure that veterans and their families receive the care and support they deserve, with dignity and respect.

🧑‍🦺 When you wear a poppy or lay a wreath, you honour those who gave their lives and **support those who served**. It's a simple yet powerful gesture of gratitude.

Valerie MacLeod Poppy Campaign President, Branch 48
819-872-3642





Compostage à l'automne : Un geste citoyen félicité et encouragé.

L'automne, avec ses teintes dorées et rouges, est une saison où la nature nous offre une abondance de matières organiques parfaites pour le compost. Résidus de jardin, feuilles mortes, citrouilles... l'automne offre une abondance de matières organiques à valoriser.

Une communauté engagée

Ici à Scotstown, les citoyens ont déjà adopté le compostage en grand nombre — un geste remarquable qui mérite d'être souligné. Grâce à cette participation exemplaire, nous réduisons collectivement la quantité de matières envoyées à l'enfouissement et contribuons à un environnement plus sain et durable. **Félicitons-nous, chères Scotstownoises et chers Scotstownois, pour cet engagement solidaire** envers la nature et la qualité de vie de notre milieu !



Citrouilles et décorations saisonnières

Les citrouilles vidées après Halloween sont aussi un trésor pour le compost. Non seulement elles nourrissent la terre, elles se décomposent rapidement, et apportent une grande quantité de nutriments, notamment du potassium et des oligo-éléments. Elles peuvent être compostées à domicile ou déposées dans votre bac brun. Veuillez retirer tout objet non compostable (bougie, décorations) avant leur dépôt. Saviez-vous aussi que la citrouille est délicieuse dans plusieurs mets, comme un potage, des muffins, un pain, un mijoté de porc...

Feuilles mortes et résidus végétaux

Les feuilles mortes, riches en carbone, sont un excellent ajout à la pile de compost. Elles se décomposent lentement et équilibrent la richesse en azote des autres déchets, créant un mélange fertile bénéfique pour la terre. Elles doivent être déposées dans votre bac brun et non dans le bac noir. Les résidus de jardin, qu'il s'agisse de tiges, de racines ou de mauvaises herbes, complètent ce tableau automnal. Ils enrichissent le compost d'azote, favorisant ainsi une dégradation plus rapide et efficace.



 Composter à l'automne, c'est donc non seulement participer à la réduction des déchets. C'est un geste simple, mais essentiel, pour l'environnement. Continuons ensemble sur cette belle lancée et faisons du compostage une habitude durable qui profite à toute la communauté.

Fermé : durant la période de la chasse, de l'Action de grâce jusqu'au début décembre ET du dégel au vendredi précédant la fête des Patriotes.



Randonnée d'automne : plaisir, santé et respect en sentier

L'automne transforme nos sentiers pédestres en véritables tableaux vivants. Les feuilles flamboyantes, l'air frais et les paysages paisibles attirent chaque année de nombreux marcheurs en quête de beauté et de bien-être.

La randonnée automnale est une activité prisée, et pour cause : elle offre une expérience sensorielle unique tout en procurant d'innombrables bienfaits pour la santé.

☀ Les bienfaits de la randonnée, surtout en automne

- **Stimule le corps** : marcher en terrain varié améliore l'endurance, la posture et la respiration.
- **Apaise l'esprit** : les couleurs de l'automne et le calme des bois favorisent la détente et réduisent le stress.
- **Renforce l'immunité** : l'exposition à l'air frais et à la lumière naturelle aide à garder la forme.
- **Crée des souvenirs** : c'est une activité idéale à partager en famille ou entre amis.

🌿 Le respect du sentier, c'est essentiel

Pour que chacun puisse profiter pleinement de cette saison magique, adoptons des comportements responsables :

- **Restez sur les sentiers balisés** pour protéger la végétation fragile.
- **Ne laissez aucune trace** : rapportez vos déchets, même les biodégradables.
- **Respectez la faune** : l'automne est une période sensible pour plusieurs espèces.
- **Soyez courtois** avec les autres randonneurs : un sourire ou un bonjour rend la marche encore plus agréable.
- **Évitez les nuisances sonores** : laissez la nature parler.
- **Tenez les chiens en laisse** et ramassez leurs excréments

🍁 Marcher en automne, c'est s'offrir un moment de paix, de beauté et de vitalité. En respectant les sentiers et ceux qui les fréquentent, on préserve ce plaisir pour tous.

Soyons respectueux envers tous les usagers du sentier !





VIActive tous les mardis à 13 h 30 au
2^e étage, centre communautaire de
Scotstown (101, chemin Victoria Ouest).
VIActive s'adresse à tous les intéressés.

Rejoignez-vous à nous
Au plaisir,
Sylvie Gagnon



Atelier tricot

2^e étage, centre
communautaire de
Scotstown (101, chemin
Victoria Ouest)

30 octobre 2025
Heure : 13 h à 15 h 30

Bibliothèque municipale

Mardi de 18 h à 20 h

Vendredi de 9 h 30 h à 11 h

Samedi de 10 h à 11 h 30



Bingo des Pompiers de Scotstown

Endroit : Centre communautaire

101, chemin Victoria Ouest, Scotstown

Date : 16 octobre



SOUS LE CIEL ÉTOILÉ



RÉSERVE
INTERNATIONALE
DE CIEL ÉTOILÉ
DU MONT-MÉGANTIC



Célébrons la nuit !

Le **samedi 11 octobre 2025**, le Québec est invité à participer au **Jour de la Nuit** pour une deuxième année consécutive.

Cet événement est une occasion de **se réunir pour protéger la biodiversité nocturne, démystifier la pollution lumineuse et célébrer la beauté du ciel étoilé !**

Comment participer ?

❖ **Organisez une activité qui célèbre la nuit.** Besoin d'inspiration ? Lecture de contes au coin du feu, marche dans la nature, observation des étoiles, exposition de photos nocturnes.

❖ **Participez à une activité près de chez vous.** Découvrez-les en scannant le code QR ou en visitant notre site web.

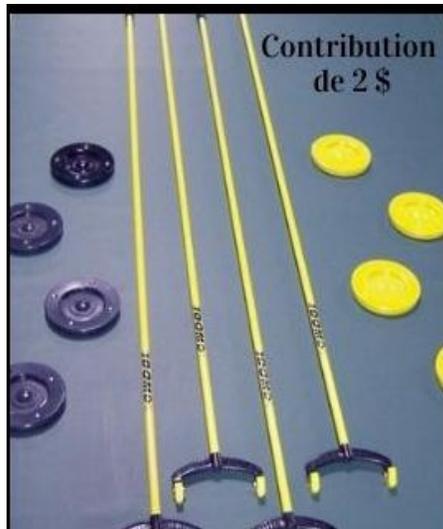
❖ **Éteignez vos lumières la nuit du 11 octobre**, celles de votre maison, de votre entreprise ou de votre bureau municipal et profitez de la nuit !

En tant que résident.e.s de la toute première réserve de ciel étoilé au monde, **participez en grand nombre et faites rayonner la région !**

👉 cieletoilemontmegantic.org/jourdelanuit



Le palet fait son grand retour cette année — ne manquez pas l'occasion de vous amuser !
Tous les mercredis soir



Palet

Dès le 10 septembre !
18 h 30

À la salle communautaire
101, Chemin Victoria O, Scotstown

Pour information
Christiane Jutras :
christiane.jutras@gmail.com

Bienvenue à
tous !

SAMEDI 25 OCTOBRE LA FÊTE DE L'HALLOWEEN

RÉCOLTE DE BONBONS

À partir de 14 h

Dans les rues de Scotstown

LIEU HANTÉ

14 h - 17 h 30

Au local des loisirs, derrière l'Hôtel de ville de Scotstown

SOUPER SPAGHETTI

16 h 30 à 19 h

Prix : 10 \$ / Adulte

5 \$ / Enfant moins de 10 ans

À la salle communautaire, à l'Hôtel de ville de Scotstown

SOIRÉE KARAOKÉ

19 h - 22 h

À la salle communautaire, à l'Hôtel de ville de Scotstown

Activité organisée par le Comité des loisirs
Hampden / Scotstown

Fête de l'Halloween
organisée par les
Loisirs Hampden-
Scotstown